

Bruxelles, le 19 novembre 2003

14986/03 (Presse 333)

P 135/03

**Déclaration de la Présidence au nom de l'Union européenne
sur la signature, le 16 novembre 2003 à Dar es Salaam, de l'accord de paix
entre le gouvernement de transition du Burundi et le mouvement "Forces pour la défense de
la démocratie"**

L'Union européenne se réjouit de la signature, ce dimanche 16 novembre à Dar es Salaam, de l'accord de paix entre le gouvernement de transition du Burundi et le mouvement "Forces pour la défense de la démocratie" de M. Pierre Nkurunziza. Après la conclusion du protocole de Pretoria sur le partage des pouvoirs politique, de défense et de sécurité au Burundi du 8 octobre et les accords successifs du 2 novembre entre le gouvernement burundais et ledit mouvement, l'Union européenne considère donc qu'une nouvelle étape sur le chemin de la paix a été franchie et encourage les parties à appliquer rapidement les accords.

En même temps, l'Union européenne regrette la poursuite des combats dans plusieurs provinces du pays, et en particulier à Bujumbura rural. L'UE fait de nouveau appel au mouvement "Forces nationales de libération" de M. Agathon Rwasa pour qu'il renonce à l'option militaire, qui apparaît de plus en plus stérile autant que meurtrière, aggravant les souffrances énormes déjà éprouvées par la population. Comme elle l'avait fait dans sa déclaration du 14 octobre passé, l'Union européenne invite aussi le gouvernement du Burundi à maintenir la porte ouverte aux négociations.

L'Union européenne remercie les organisations et les pays qui ont rendu cette signature possible : initiative régionale, présidence de l'Union africaine, Afrique du Sud, contributeurs à la MIAB. Elle renouvelle son appui à la MIAB. L'Union exprime aussi son engagement à soutenir la reconstruction du pays dans cette phase cruciale de son histoire et souligne l'importance de la table ronde de bailleurs de fonds qui se tiendra à Bruxelles les 14 et 15 janvier prochains.

Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie, pays adhérents, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, pays associés, ainsi que les pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.

Internet: <http://ue.eu.int/>
E-mail: press.office@consilium.eu.int